

Compte rendu de la Commission numérique du 24 mai 2018

Début 14h

Présent.e.s : Grégory Mortier – directeur CLAAC ; Sandrine Foucard – directrice IES ; Xxxxx – FLES ; Xxxxx – Mission Locale du Chinonais ; Xxxxxx – animateur numérique bibliothèque de Chinon ; Julie Godard – directrice du réseau des bibliothèques ; Xxxxxxxx – bibliothèque départementale ; Marie Laure JARRY – responsable Centre Social du Véron ; Xxxxxx – entraide solidarité ; Xxxxxxx – FICOSIL

Excusé.e.s : à préciser ?

Ordre du Jour :

1. Présentation de visuels pour la plaquette
2. La question de la formation des travailleurs sociaux sur l'apprentissage du numérique
3. La création d'un lieu ressources pour le matériel informatique
4. Le bus numérique durant la semaine bleue

1. La plaquette

Trois modèles s'appuyant sur le travail des deux stagiaires de la MDS sont présentés, ils sont organisés de manière différente.

La première proposition tient sur 4 pages et reprend en couverture l'idée des mots clés, en P2 et 3 on retrouve la carte de Chinon au centre et les coordonnées des structures. Au verso P4 il y a la carte du Véron et les adresses sur le Véron.

La seconde proposition est sur 8 pages, on trouve P2 la carte de chinon et P3 les coordonnées des structures de chinon, dans les pages suivantes idem on retrouve P4 la carte d'Avoine avec les coordonnées des structures du Véron P5, sur les pages d'après on trouve P6 les adresses pour se former à Chinon et Avoine et en P7 les mots clés.

La troisième proposition est également sur 8 pages : P2 un encart pour les coordonnées des structures qui accompagnent P3 les adresses des structures de formation. P4 et 5 la carte de chinon avec les adresses, P6 la carte d'Avoine avec les adresses et P7 les mots clés.

Après discussion, il a été décidé :

- De changer le titre « le numérique à Chinon » par « le numérique près de chez vous »
- D'indiquer clairement que tout est gratuit : la connexion, l'accompagnement, la formation
- D'utiliser une carte de la CC CVL en ajoutant un effet loupe sur Chinon et Avoine afin de tout mettre sur une même carte et de faire également apparaître les permanences dans les autres communes comme Cinais pour la MSAP.
- D'enlever le nombre de poste dans la description des établissements mais de bien mettre en évidence l'adresse et les horaires d'ouverture.
- D'ajouter le logo d'IES sur le Véron, et la permanence de la MSAP à Cinais
- De faire attention à ce qu'Entraide et solidarité apparaisse bien uniquement dans la formation
- De contacter la MDS pour ajouter leur permanence sur l'accompagnement

- D'enlever les mots clés et les messages d'alerte pour alléger le document. Ces éléments pourront être repris dans le cadre d'élaboration de document pédagogique ou lors de formation ;
- ⇒ Julie Godard se rapproche de Sonia Pons du service communication de la CC CVL pour obtenir la carte de la CC CVL et avoir quelques conseils.

La question de l'impression :

Trois possibilités ont été évoqué :

- La CAF étant attaché à la problématique du numérique souhaite mettre en place des actions. Dans ce cadre, on pourrait leur proposer de prendre en charge l'impression du document toutefois cela pourrait contraindre à nous inscrire dans leur charte graphique et à la validation pour leur instance.
 - Constituer un dossier de subvention auprès de la CAF et demander une subvention pour cette action avec l'argent obtenu nous réalisons et imprimons le document.
 - Nous faisons avec nos moyens une plaquette simple que chacun imprime de manière autonome en fonction des besoins.
- ⇒ Grégory se renseigne de ce qui est possible avec la CAF.

2. La question de la formation des travailleurs sociaux sur l'apprentissage du numérique

L'idée est de travailler à une formation pour les intervenants sociaux qui sont en contact direct avec des bénéficiaires en difficulté devant l'outil informatique, et de créer des supports pédagogiques simple afin d'adapter le discours.

Il s'est posé la question du visa numérique qui permet d'acquérir une formation de base sur le numérique. Il n'est pas question de faire la même chose mais bien de créer une formation à destination des travailleurs sociaux et non des bénéficiaires directement. Il s'agit également de créer ou réunir des outils pédagogiques facilitant l'accompagnement du public dans leur démarche informatique et non de les former sur les sites administratifs (CAF, pôle emploi...) car cela existe par ailleurs.

L'idée de faire une plaquette pour les publics éloignés du numérique a été évoqué peut-être sous forme de BD avec les étapes à franchir pour en autonomie sur le numérique : allumer un ordinateur, ouvrir internet, recherche un site, faire un dossier administratif ...

Nous avons convenu qu'avant de décider ce que l'on met en place de faire une recherche sur l'existant en terme de formation et d'outil :

- ⇒ La mission locale contact le CRIA
- ⇒ Le FLES contact le MILE de Sainte Maure qui propose des passeports débutant
- ⇒ L'entraide et solidarité propose d'inviter la formatrice visa à la prochaine réunion
- ⇒ L'animateur numérique de la bibliothèque de Chinon propose de faire des recherches sur les formations et outils existants

3. La création d'un lieu ressources pour le matériel informatique

Julie Godard avait pour mission de prendre contact avec ERCA. Monsieur Daniel **Tomasic** ? devait être présent à la réunion mais il a dû oublier. En quelques mots l'association ERCA est composée de retraités passionnés d'informatique. Elle propose : de la réparation d'ordinateur, de l'installation de logiciel notamment libre, de la médiation 3D, de la programmation. Les membres organisent des événements de sensibilisation et de démonstration (repaire Café). Il recherche des nouveaux adhérents mais avec des compétences pour organiser des manifestations de sensibilisation.

Suite à leur échange Monsieur **Tomasic** à indiquer qu'il ne souhaitait pas faire de dépannage ponctuel, ni de réparation et d'accompagnement. Du coup il ne souhaite pas être sur la plaquette.

Julie Godard va reprendre contact avec eux pour leur indiquer que le partenariat peut être autre sur la tenue de permanence au sein des centres sociaux ou d'ouvrir leur permanence qui a lieu une fois par mois le vendredi à Avoine à des personnes extérieures.

Il a été évoqué l'idée de prendre un.e jeune en service civique pour initier le projet en travaillant sur la pérennité de l'action après le service civique, peut être en constituant un réseau de bénévoles pour tenir des permanences et gérer le stock d'ordinateurs.

Enfin au niveau du matériel, il sera nécessaire de rechercher des partenaires publics et privé comme par exemple SISTEO prestataire informatique du CLAAC)

- ⇒ La CAF pourrait une fois de plus être un partenaire sur la création du service civique à voir par Grégory.
- ⇒ Marie Laure se renseigne auprès du Pays Loire Nature qui a créé un poste d'animateur numérique à l'échelle d'une Communauté de communes pour travailler sur ces questions.

4. Le bus numérique durant la semaine bleue

La semaine bleue se déroule en octobre. C'est une semaine où sont organisés des animations à destination des seniors ou avec une dimension intergénérationnelle.

Le bus numérique est une initiative de la Région, de la CARSAT en lien avec le CIAS. C'est **Généviève xxxx** qui coordonne la venue du bus. Elle propose d'organiser une réunion pour présenter l'action, les attentes et parler de la participation du groupe.

Le bus contient 12 places la journée est programmée le 9 octobre à Cinais. Le matin une formation sera destinée au public très éloigné de l'informatique et l'après-midi pour les personnes plus aguerries. Par ailleurs la réunion d'organisation de la semaine bleue a lieu le 31 mai à 9h30.

- ⇒ Il est convenu de retenir la date du Lundi 2 juillet 9h30 pour une prochaine réunion de la commission numérique, un point sera consacré à la semaine bleue.